

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 497 publiée le 23 juin 2015

FRANCE 2015, 20 NOUVEAUX PRÊTRES POUR LA FORME EXTRAORDINAIRE ET SEULEMENT 68 POUR LA FORME ORDINAIRE

En France, selon la coutume, les ordinations sacerdotales auront lieu à la fin du mois de juin. Paix liturgique donne, comme chaque année, des chiffres qui intéressent toute la communauté ecclésiale, toutes sensibilités confondues. Il apparaît, hélas, que la crise sacerdotale s'amplifie d'année en année dans notre pays, dès lors que le nombre d'ordinations diocésaines extrêmement bas (on est passé au-dessous de la barre des cent ordinations par an) n'assure pas, de très loin, le renouvellement des prêtres de France.

Le nombre des prêtres en exercice dans les diocèses - qui était de 5 806 en 2014 - passera à 4 257 en 2024, selon une enquête publiée par *La Croix* le 6 juin 2014. Le nombre des ordinations, cette année, dans les diocèses de France, est peut-être le plus bas depuis la reprise du culte après la Révolution.

Certes, les fidèles et prêtres attachés à la liturgie traditionnelle constatent, cette année encore, sa vigueur, mais celle-ci n'est pas malheureusement suffisante pour éponger le déficit global : on estime généralement que le « taux de fécondité sacerdotale » des communautés traditionnelles équivaut à ce qu'était le « taux de fécondité sacerdotale » des catholiques français en général en 1962, au début du Concile.

Image: rs20150623105927_fsspchartres2014.JPG

Ordinations pour la Fraternité Saint-Pierre à Chartres en 2014, conférées par Mgr Aillet, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron. (photo FSSP)

1° / Les chiffres diocésains

Le nombre total des prêtres ordonnés dans les diocèses est malheureusement au plus bas :

- 68 ordinations diocésaines en 2015, annonce un communiqué de la CEF, tandis que 87 séminaristes seront ordonnés diacres cette année pour les diocèses de France et deviendront normalement prêtres en 2016.

- 83 en 2014
- 92 en 2013
- 97 en 2012
- 109 en 2011
- 96 en 2010
- 89 en 2009
- 98 en 2008
- 101 en 2007
- 94 en 2006
- 98 en 2005
- 90 en 2004
- 105 en 2003
- 132 en 2002
- 125 en 2001
- 142 en 2000

Soit une moyenne de 101 ordinations par an pour tous les diocèses de France depuis le jubilé de l'an 2000 et de 91 depuis 2010 (545 prêtres ordonnés). Les chiffres d'ordination des prêtres pour les diocèses s'avèrent exacts à quelques unités près. Pour le chiffre de cette année (68), on peut faire valoir que sont comptés les prêtres ordonnés pour les Missions Etrangères de Paris (3), qui n'exerceront pas leur ministère en France, mais qu'en revanche ne sont pas comptés les prêtres de la communauté Saint-Martin (4), qui exerceront normalement leur ministère dans les diocèses français. Mais ces chiffres en général, et celui de 2015 notamment, fournissent au total une indication assez juste.

2° / Les chiffres pour la forme extraordinaire

Le nombre de prêtres ordonnés dans et pour la forme extraordinaire assimilables à des prêtres diocésains (étant donc exclus les prêtres des communautés traditionnelles proprement religieuses : bénédictins, chanoines réguliers de la Mère de Dieu, etc.) est en lente croissance. **107 prêtres ont été ordonnés depuis 2010 :**

- 20 ordinations en 2015 (13 pour les instituts Ecclesia Dei, 7 pour la FSSPX)
- 18 en 2014 (11 ED, 7 FSSPX)
- 15 en 2013 (10 ED, 5 FSSPX)
- 20 en 2012 (9 ED, 11 FSSPX)
- 18 en 2011 (7 ED, 11 FSSPX)
- 16 en 2010 (8 ED, 8 FSSPX).

3° / Comparatif depuis 2010

Depuis 2010, la proportion entre les deux catégories de prêtres français ordonnés s'établit ainsi à :

- 77% (68 prêtres) pour la forme ordinaire et 23% (22,7) pour la forme extraordinaire en 2015 (20 prêtres)
- 82 % (83) pour la forme ordinaire et 18 % pour la forme extraordinaire en 2014 (18)
- 88 % (92) pour la forme ordinaire et 12 % pour la forme extraordinaire en 2013 (12)
- 83 % (97) pour la forme ordinaire et 17 % pour la forme extraordinaire en 2012 (20)
- 86 % (109) pour la forme ordinaire et 14 % pour la forme extraordinaire en 2011 (18)
- 86 % (96) pour la forme ordinaire et 14 % pour la forme extraordinaire en 2010 (16)

Ainsi, sur les six dernières années, **652 prêtres français à vocation diocésaine ont été ordonnés dont 545 principalement pour la forme ordinaire et 107 pour la forme extraordinaire. Soit un prêtre non religieux sur six ordonné dans et pour la forme extraordinaire du rite romain.**